

1939-LE VERNET-1944

BULLETIN D'INFORMATION DE L'AMICALE DES ANCIENS INTERNÉS POLITIQUES ET RÉSISTANTS DU CAMP DU VERNET D'ARIÈGE

1-1987

EDITORIAL

Cela fera bientôt deux ans que le 9 juin 1985, vous avez, au cours d'une émouvante cérémonie, rendu hommage à vos camarades enterrés dans ce petit cimetière au cœur de l'Ariège. C'était l'aboutissement d'une longue lutte pour que soit reconnu et préservé les restes de ceux qui luttèrent et moururent à vos côtés. C'était aussi la concrétisation du but premier de l'Amicale, honorer la mémoire de vos 153 camarades et au-delà, de tous ceux qui périrent au Vernet ou dans les divers camps tout au long de ce terrible conflit.

La veille à Pamiers au cours de l'après midi, les responsables de l'amicale avaient soumis leur bilan et avaient remis leur mandat à l'assemblée générale. C'est au cours de cette réunion, en ébauchant les actions futures de l'amicale, qu'un certain nombre de fils ou de filles d'internes furent intégrés non seulement à l'amicale mais encore au sein du comité et du bureau de celle-ci.

En fait la plupart d'entre nous y étions déjà, nous y étions entrés du côté du cœur. Depuis notre plus tendre enfance nous entendions parler du Vernet. À mesure que nous grandissions, nous étions à même de comprendre ce qu'avait été votre expérience, votre lutte. Nous y étions arrivés du côté du cœur, nous y ajoutons la raison. Aussi lorsque le bureau nous demanda de participer officiellement à son action, ce ne fut en quelque sorte que le prolongement de ce qui fut une part de notre enfance et de notre éducation.

Le premier objectif de votre action était en partie atteint, il vous revenait d'ailleurs de le mener à bien, comme un prolongement au-delà de la solidarité, de la lutte et de la mort. Il reste à porter témoignage pour le futur de ce que fut le Vernet.

C'est le but que s'est fixé le comité de recherche historique constitué autour du bureau, et dans lequel plusieurs d'entre nous se sont impliqués. Notre action s'articulait autour de deux axes. Tout d'abord nous avons sollicité votre témoignage direct. En tant qu'internes il est capital et irremplaçable. Il a été présenté sous diverses formes, questionnaire, entretiens, cela s'avère plus long que nous ne le pensions de prime abord. Mais le début de cette collecte montre bien son caractère essentiel. La seconde partie consiste à recenser et à amasser tout ce qui a déjà été fait sur le camp du Vernet. De nombreux ouvrages y font allusion, mais ils le font de manière parfois inexacte ou incomplète. D'autre part cette collecte n'est pas toujours facile ni très fructueuse. Le bulletin de l'amicale est aussi une source intéressante et doit être exploitée au mieux. Nous possédons d'autre part certains documents qui, bien entendu, sont partie intégrante de notre patrimoine.

Dans les mois à venir cette recherche peut être amenée à prendre une autre forme, et nous le pensons une extension plus importante. En effet à l'occasion du changement du siège de l'amicale qui sera discuté au cours de la prochaine assemblée, la mairie du Vernet propose de mettre à notre disposition un local qui pourrait devenir en quelque sorte un musée ou, si le terme est trop ambitieux, au moins une exposition permanente. Cela signifie d'abord que l'amicale aurait, enfin, un lieu qui pourrait être considéré comme le sien propre. La valeur symbolique de sa localisation au Vernet même ne peut vous échapper. Ceci mérite nous le croyons notre intérêt. Cette initiative est soutenue, outre la mairie du Vernet, par le conseil général et Mr le Préfet de l'Ariège. Ces différentes cautions nous permettent de solliciter une aide plus directe, notamment en ce qui concerne

l'accès a certaines parties des archives du camp. Elles nous impliquent également plus directement dans la constitution d'archives véritables du camp du Vernet, et appellent a un effort accru de notre part. D'autant qu'une premiere cérémonie s'y tiendrait au mois d'octobre qui serait une sorte d'inauguration officielle.

Tout ceci est, nous le pensons, la reconnaissance de l'existence de l'amicale et du travail quelle a accompli depuis tant d'années. Demain nous aurons une existence, officielle, visible, d'abord par le mémorial, dont la prise en charge le ministère des anciens combattants ne peut qu'être facilitée, puis ensuite par le "musée". Notre tâche est de mener a bien ce second volet de l'action de l'amicale. Nous ne pouvons le faire seuls, votre aide nous est indispensable. Depuis tant d'années vos enfants, vos proches ont appris ce que fut le Vernet, nous avons la possibilité de le faire savoir aux autres, saisissons cette opportunité.

Pour toutes sortes de raisons votre histoire a été laissée dans l'oubli. Il semble que nous ne soyons plus aussi ignorés qu'auparavant, essayons de conforter cette impression, faisons la passer dans les faits.

Aujourd'hui la surabondance d'images ne véhiculent le plus souvent que lieux communs et sous culture, mettons en lumière cet épisode de l'histoire de l'homme parmi les plus exemplaire.

LA VIE DE L'AMICALE

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE

Dans son dernier rapport de janvier 87, le comité faisait un certain nombre de prévisions qui sont en cours de réalisation.

Grace aux efforts de chacun, malgré les difficultés et problèmes qu'il rencontre, il accomplit la tâche qui lui a été assignée. Il a tenu sa dernière réunion le 11.04.1 987, a Toulouse.

A l'ordre du jour: Préparation de l'assemblée générale.

La recherche du nouveau siège.

Activité du comité de recherche.

Réécriture des statuts.

Programme des cérémonies pour l'année.

Questions diverses.

La séance est ouverte a 9h. GALLARDO.F, préside la séance.

Présents: GALLARDO.F - SANCHEZ.A - MACHADO.L - SANCHEZ.Fr - ABBALATE.A - SANCHEZ.Fe -

Excusés: ARTIME.J - SANCHO.A - AYMERICH.A - GUTIERREZ.A - SMIETANSKY.J -

Absent: CARRASCO.J -

Les camarades excusés ayant eu connaissance des sujets a l'ordre du jour, avaient par écrit, apporté leurs appréciations et suggestions, qui sont prises en considération.

Le secrétaire donne lecture de la lettre du camarade CUBELLS, qui demande, pour des raisons de grave maladie, a être déchargé de ses responsabilités au sein du comité. La demande est acceptée.

Comme il était prévu, la décision est prise de convoquer l'assemblée générale avant la période des vacances. Après discussion, tenant compte des nombreuses manifestations qui encombreront le calendrier a cette période, la date retenue est celle du 14 JUIN 1 987. Le comité décide d'adopter le même type d'organisation que par le passé, qui a donné satisfaction. Le programme sera donc le suivant: Rassemblement de tous les participants a 9h dans la salle de réunion. Cérémonie du souvenir et dépôt de gerbe au mémorial a 11h, et repas de l'amitié traditionnel.

.../...

Le comité insiste, et plus particulièrement auprès des anciens, sur l'importance capitale de cette assemblée. L'heure est venue en effet, de concrétiser l'idée, qui ayant fait son chemin, et comprise et acceptée par tous, a savoir, adapter notre association aux exigences actuelles, mais aussi lui donner toutes les possibilités, pour nous survivre, poursuivant notre objectif de perpétuer le souvenir de nos camarades, nos luttes, et le respect de nos idéaux. Ce que nous avons réalisé ensemble depuis de longues années, est reconnu, apprécié et respecté de tous. Cela ne peut s'arrêter là, car l'oubli s'installe très vite, et tout est effacé. Nos enfants, comme ils l'expriment eux même, s'y engagent avec résolution. Il nous appartient à nous les anciens de les armer, et les guider, jusqu'au dernier d'entre nous qui passera le flambeau. Il appartiendra donc à l'assemblée de débattre et adopter les quelques modifications que compte proposer le comité. La nouvelle réglementation qui régit les associations étrangères, ce qui est le cas de notre amicale, nous amènera à une réécriture de nos statuts, sans pour cela les modifier fondamentalement. Le comité fera des propositions à ce sujet.

Dans l'obligation impérative de donner un nouveau siège à l'amicale, le bureau, a entrepris des recherches avec le souci de le conserver dans l'Ariège. Une solution a été retenue, qui sera soumise à l'approbation de l'assemblée. Le conseil municipal, et le maire du village du Vernet d'Ariège, mettent à notre disposition une salle dans les locaux de leur mairie. Un contrat de location de longue durée, nous en assurerait la disposition permanente et exclusive, ce qui permettrait la reprise d'un projet ancien que nous remettons, d'année en année. Sans préjuger des suites que donnera l'assemblée à cette proposition, en accord avec Mr le Maire du Vernet, notre assemblée aura donc lieu dans cette salle, c'est à dire à la mairie du village du Vernet d'Ariège. Le comité insiste à nouveau sur l'importance de cette assemblée, pour que chacun s'impose les efforts nécessaires pour y assister. La convocation ci-jointe comportant les informations complémentaires.

Au programme des cérémonies est, bien sur, prévue l'assemblée et le dépôt de gerbe au mémorial auquel seront invités les amis et associations habituels.

Une autre cérémonie, dont les modalités restent à définir, aura lieu au mois d'octobre. Dans un tout proche avenir, le 26 avril, jour des déportés, le comité avec la municipalité du Vernet, et un certain nombre d'amis, déposera une gerbe au pied de la stèle du mémorial.

Excepté les deux cyprès plantés auprès de la stèle en remplacement des arbres endommagés, il n'a été apporté aucun complément à l'aménagement des installations. Les prévisions des frais envisagés, nous incitent à reporter certains travaux qui étaient prévus.

Le trésorier fait un premier rapport financier, qui sera développé devant l'assemblée.

En ce qui concerne le projet, déjà ancien, dont il est fait mention plus haut, et que l'offre de la mairie du Vernet, permettrait de réaliser, il s'agit de créer une exposition permanente, ou musée, consacré exclusivement au camp du Vernet, et son histoire. Des échos favorables et encourageants, recueillis parmi les instances et personnalités du département de l'Ariège, nous incitent à entreprendre cette réalisation. Très concernés et enthousiastes, nos jeunes s'attellent résolument à cette tâche. Cela consiste à rechercher rassembler et exposer toute sorte de témoignages, objets, documents, photos ou autres, qui auraient un rapport significatif avec le camp.

En accord avec la mairie du Vernet, toutes les garanties concernant la sécurité et la surveillance de cette exposition, ont été envisagées. Ces pièces ne seront pas forcément des originaux, car des reproductions conviennent fort bien à ce genre d'expositions, pour l'information du public auquel elle s'adresse. Le comité de recherche apportera à l'assemblée, toutes les précisions sur cette opération. Des maintenant, il renouvelle un appel qu'il avait déjà lancé, invitant tous les adhérents et amis à rechercher et à apporter tout ce qui pourrait avoir une place dans ce musée.

.../...

Même si cela paraît un peu ambitieux, la cérémonie du mois d'octobre, pourrait être une première présentation de cette réalisation. Tous espèrent que cet appel rencontrera un écho favorable, et que chacun participera à sa réussite.

Le comité de recherche invite à nouveau, tous ceux qui se sentiraient concernés à venir les rejoindre.

La séance est levée à 12h 30.

TOUS LES PROBLEMES NE SONT PAS RESOLUS

Notre camarade CANOVAS Antonio, dans le cadre de la F.N.D.I.R.P. et au sein d'une commission spéciale, travaille à la recherche des conditions qui pourraient améliorer le sort de tous ceux qui, encore aujourd'hui, souffrent dans leur chair des conséquences des sévices endurés pendant l'internement.

Pour compléter un dossier bien précis, il demande témoignage à tous les internés du Vernet qui auraient été victimes, ou témoins, d'un événement bien précis dont ils doivent se souvenir.

Dans les premiers jours de janvier 1944, un soir, après le repas qui se composait de quelques vécés dans de l'eau chaude, un grand nombre d'internés du quartier B, furent subitement pris de volants vomissements. Grâce à la présence d'esprit de l'infirmier du quartier CARANZA, il n'y eut heureusement, pas mort d'homme. En effet, à l'analyse il apparut qu'il y avait dans la "soupe" un produit fortement toxique que l'on peut appeler poison.

Indéniablement cet accident (?) et bien d'autres ont laissé des traces, cela est médicalement reconnu. Ainsi il est probable que ceux qui se trouvaient au quartier B à cette époque ont, au mieux, souvenir de cet événement.

Notre camarade CANOVAS, adhérent actif de notre amicale, demande à tous ceux qui le peuvent, de témoigner dans une déclaration signée, en rapportant ce qu'ils connaissent sur cet événement.

Ces attestations doivent être envoyées à: CANOVAS Antonio

1 place des Pénitents - 11130 SIGEAN - FRANCE -

Il compte sur vous.

RAPPORT FINANCIER

Liste des dons depuis le 1 janvier 1987.

JACOTTET.M.....	80f	ESTEVE.J.....	150f
MARI.R.....	50f	NAVARRA.J.....	340f
QUINTANA.J.....	1 00f	ARTIME.J.....	100f
GUILLEM.W.....	50f	ABBALATE.A.....	100f
MANCHON.J.....	100f	GIBERT.J.J.....	100f
SOSPEDA.J.....	50f	FAVRO.J.....	500f
ARANDA BLAS.A.....	100f	CAPARROZ.V.....	200f
CASTELLANI.A.....	200f	FOTI.F.....	150f
FRED SAMMUEL.....	1900f	CUBELLS.J.....	50f

Nombre de cotisations versées au 1 mai: 35 (plus 7 en Espagne non comptées)
Avoir en caisse au 31/04/1987 : 12259,53.

CONVOCATION ET FICHE DE PARTICIPATION

Cher camarade,nous avons le plaisir de te convoquer a notre
assemblée générale qui aura lieu dans une salle de la mairie
du village du Vernet d'Ariège,a9h précises,le dimanche 14 JUIN 87

A 11h 30 rassemblement au mémorial, et dépôt de gerbe.

A 12h 30 le repas de l'amitié sera servi au restaurant "L'ESCAPADE" situé a 3Km, en allant vers Saverdun.

Ordre du jour: Accueil des participants par le Président.

Rapport du secrétariat.

Rapport du trésorier.

Débat sur les nouvelles orientations.

Questions diverses.

Démission du comité, et élection du nouveau.

Dans l'espoir de te compter parmi nous le 14 juin 1987
reçois cher camarade notre fraternel salut.

Le Comité.

FICHE DE PARTICIPATION.

RESERVATION CHAMBRES. (a découper et envoyer)

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

NOMBRE DE CHAMBRES A RESERVER: LIT 2 PLACES

.....LIT 1 PLACE

.....LIT JUMEAUX

RESERVATION DE COUVERTS A U REPAS.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE:

NOMBRE DE COUVERTS A RESERVER:

OBSERVATIONS:

Ces réservations devront parvenir au secrétariat avant le 1er juin 1987.

Amicale des Anciens Internés
du **Vernet d'Ariège**
M. SANCHEZ A.
25, rue du Gers
31400 TOULOUSE - ☎ 61 54 28 25